

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 26/06/2025 - 3821 - 2015 B 01045 - 814 300 695 - 4S Immobilier

Tribunal de Commerce de Cannes
19, boulevard Carnot CS 60018
06414 Cannes Cedex

N° RG : 2025000058

ORDONNANCE

Nous Éric ASTEGIANO, Président du Tribunal de Commerce de CANNES,
Assisté de Mlle Mélanie CASTELLACCI Commis-Greffier au sein de la SELAS VAN SANT ;

Vu la requête présentée par Mme LINDNER DOROTHEA, M.STRUYVEN YVES ET Mme
BENNETT-STRUYVEN ADELAIDE, les motifs exposés, et les pièces jointes à l'appui ;

Désignons Mme Dorothea LINDNER, née le 14 septembre 1948 à JADE (ALLEMAGNE),
demeurant à CANNES (06400) 16, allée de la Forêt, en qualité de Mandataire ad hoc de la
SAS 4S Immobilier ;

Disons que le Mandataire ainsi désigné aura pour mission de :

- de prendre l'initiative d'une décision collective des associés de la S.A.S « 4S IMMOBILIER » ayant pour objet de désigner les membres du Comité de Direction et conformément aux modalités visées à l'article 25 des statuts de la société.
- de procéder ensuite à la convocation du comité de direction nouvellement composé à l'effet de statuer sur la nomination d'un Président.

Disons que la mission du mandataire ad hoc prendra fin au jour où les circonstances ayant justifié sa nomination auront disparu ;

Disons que nous serons saisis par la partie la plus diligente pour qu'il soit mis fin à la mission du mandataire ad hoc présentement désigné ;

Disons que la partie requérante saisira elle-même le mandataire ad hoc ainsi désigné, au vu d'une expédition de la présente ordonnance ;

Disons que la présente ordonnance fera l'objet d'un dépôt en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article R 210-19 du Code de Commerce ;

Liquidons les dépens du Greffe à la somme de 28,87 euros, à la charge du requérant.

Ainsi Fait en notre Cabinet, le 26/06/2025

Le Greffier,

Le Président,

